



## Communications mobiles non effectuées facturées

Par **jeanjean40**, le **30/12/2009** à **11:22**

Bonjour,

J'ai eu 250€ de hors forfait facturés le mois dernier par mon opérateur mobile (Virgin mobile). J'étais aux états unis et Virgin affirme que j'ai utilisé Internet depuis mon mobile alors que ce n'est pas le cas. En effet, toutes les communications (météo, mises à jours, GPS, Bourse...) avaient été coupées. Etant informaticien, je suis certain d'avoir bien désactivées ces communications.

Je leur ai demandé la preuve de ces communications et sur le papier reçu, je ne vois apparaitre aucune preuve prouvant que ces communications ont été effectuées depuis mon mobile ou ma carte SIM.

J'ai malgré tout vérifier les heures des 6 communications facturées et 3 ou 4 d'entres elles ont été effectuées en pleine nuit. De plus, des hotspot gratuits sont présents partout aux etats unis, je ne vois pas pourquoi j'aurai utilisé Internet depuis mon mobile en sachant que c'était hors de prix!

Comment faire pour être remboursé de ces communications?

Merci de votre aide

Cordialement

Jean

Par **jeetendra**, le **30/12/2009** à **11:29**

[fluo]DGCCRF[/fluo]

BP 1611

23, Rue Henri Faisans

64016 PAU Cedex

Tél. 05 59 30 69 33

[fluo]UFC - QUE CHOISIR de Pau [/fluo]

10, rue Bourbaki

64000 PAU

Tél. : 05.59.90.12.67

Bonjour, contactez la Dgccrf, l'Association Ufc Que Choisir à Pau, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la consommation et vous aideront en ce sens, bonne fete de fin d'année à vous.